

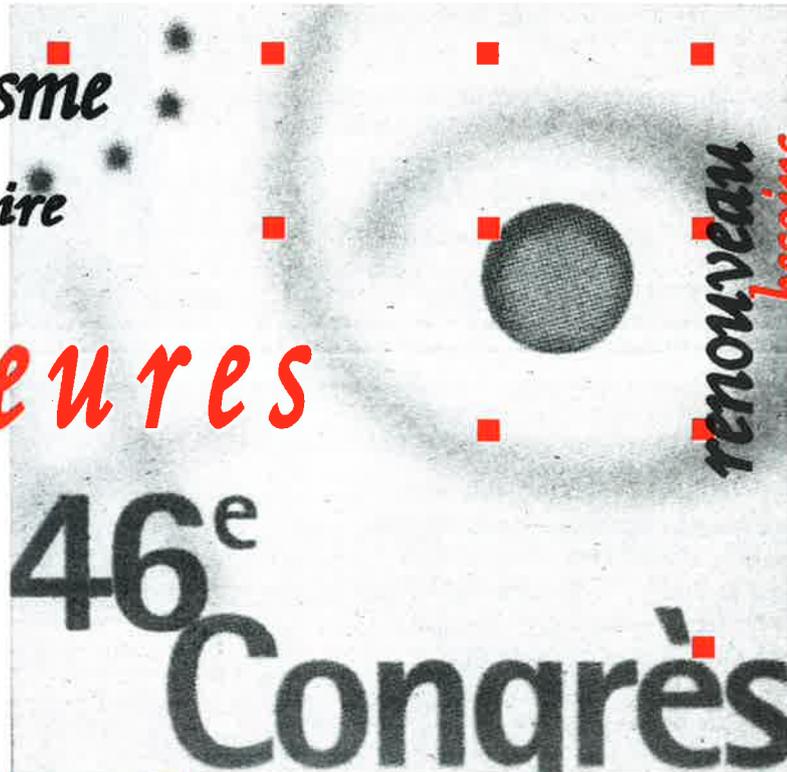
Informations

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

syndicalisme
rassemblé
solidaire

35 heures

croissance
emploi
progrès



31 janvier - 5 février 1999
Strasbourg

Sommaire

N° 119 - NOVEMBRE 1998

Bourse du Travail
19, Place Saint Sernin
BP 7094
31070 Toulouse Cedex 7

Prix : 1 franc
n° d'inscription à la CP 579 D 73
Imprimerie du Comité Régional

Directrice de publication :
Martine BERNARD

☎ 05.61.23.35.52

Email CGT.Midi-Pyrenees@wanadoo.fr

■ Vos luttes dans la région		p. 2
■ Edito	Le succès du 22 octobre, c'est vous !	p. 3
■ Energie	Decazeville : rassemblement pour l'action	p. 4
■ Dossier	CESR : une assemblée pour vos luttes	p. 5
	Contrat de plan Etat/région : quels enjeux	p. 6
	CESR : Assemblée plénière du 26 octobre	p. 7
	CESR : Consultations décentralisées	p. 8
■ Emploi	RTT 35 heures, créer des emplois, c'est possible !	p. 9
■ Education	L'action des lycéens, et ses acquis	p. 10
■ En bref		p. 11

Vos luttes dans la région

Cheminots

SNCF à la pointe du combat

Les agents de conduite de Toulouse ont mené durant trois jours du 5 au 7 octobre une lutte forte et déterminée avec plus de 75 % de grévistes et une large participation aux assemblées.

Partant des conditions de travail devenant insupportables mais aussi du rôle de transporteur de la SNCF, cette colère a démontré que les cheminots veulent intervenir dans le règlement du fléau de notre société qu'est le chômage.

La situation

- ◆ retard dans l'attribution de repos, congés, formations
- ◆ Nombreux trains supprimés par manque de personnel
- ◆ Infractions à la réglementation du travail

Le bilan

Pour pallier au manque d'agents de conduite, la direction s'est engagée à :

- ◆ Trois mutations supplémentaires avant fin 1998
- ◆ Trois mutations début 1999
- ◆ Trois stages de formation de douze agents dans le premier semestre 1999 (correspondant aux départs en retraite)
- ◆ Douze autres mutations sur l'année 1999
- ◆ Une clause de revoyure en juin prévoit la mise en route d'un quatrième stage de douze personnes, si la situation n'est pas assainie.

Ces trois jours de lutte ne sont pas une fin en soi, mais un nouveau tremplin qui permettra le développement de la SNCF, du service public et de l'emploi. ■

Joël Seguin

Tarn

A Labruguière...

Plus de 700 personnes ont manifesté le 5 novembre 1998 à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT pour obtenir le maintien de 69 emplois menacés à Isoroy, par l'annonce de l'arrêt de la production des panneaux de particules par la multinationale espagnole TAFISA, repreneur du groupe Isoroy. ■

22 octobre



La Dépêche - 23 oct. 98

Ils sont 10000 venus de Midi-Pyrénées, Limousin, Cantal, Aude, Pyrénées-Orientales

Lycéens

La Dépêche - 21 oct. 98



■ Le succès du 22 octobre, c'est vous !



SA POURSUITE, C'EST ENSEMBLE !



Par Jean-Albert Bessière
Secrétaire général UD 12

Les 10 000 retraités ont participé le 22 octobre à la manifestation à Toulouse, répondant ainsi massivement à l'appel des USR CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC de Midi-Pyrénées, Limousin, Cantal, Aude, Pyrénées-Orientales, auxquels s'étaient associés notamment la FSU, la

FGR et l'UNSA.

Avec force ils ont exigé d'être écoutés et entendus aussi bien du patronat que du gouvernement afin que leurs revendications soient prises en compte.

Les retraités d'aujourd'hui ont gagné leur retraite et veulent améliorer leurs conditions de vie. Qu'en sera-t-il demain pour les actifs ?

Le chômage massif, l'insuffisance des salaires gênent lourdement les ressources de nos régimes de retraite, certains sont d'ailleurs déjà en difficulté.

Face à cette situation on nous prédit le pire : les retraites seraient condamnées à se réduire au fil du temps comme une peau de chagrin. Quant aux jeunes, ils ne devraient même plus espérer en avoir une plus tard !

De nouvelles mesures vont aggraver les retraites actuelles, d'autres concernant les retraites futures sont depuis longtemps dans les cartons du gouvernement et du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France, Ex CNPF) suppression de toute revalorisation de pensions, recul de l'âge du départ en retraite, allongement de la durée de cotisation dans tous les régimes, mise en place de fonds de pension, autrement dit : de retraites par capitalisation.

1999 sera une année décisive.

Le gouvernement a en effet annoncé une réforme des régimes de retraite, tant du secteur public que du secteur privé, pour le printemps 1999 ainsi que les régimes complémentaires de retraite du privé.

La retraite est une affaire trop sérieuse pour laisser quiconque en décider à notre place.

Dans la poursuite de la puissante journée d'action du 22 octobre, il nous faut maintenant faire grandir la campagne "RETRAITE - EMPLOI SOLIDAIRES".

En effet la CGT, l'UGICT CGT, UCR CGT ont décidé de mettre le dossier des retraites entre les mains des salariés actifs et retraités.

Le Comité Régional de Midi Pyrénées appelle donc toutes ses organisations d'actifs et de retraités à porter le plus haut possible cette cause, et pour sa part, y prendra toute sa place.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, le congrès de l'UD du Tarn vient d'avoir lieu, une nouvelle équipe s'est mise en place, avec pour Secrétaire général Roger-Pierre Lemouzy.

Pour avoir lutté bien sûr avec d'autres, notamment pour la défense de la retraite, notre camarade Sylvain Julien, (Secrétaire général de l'UD du Tarn) va en apprécier les bienfaits.

Au nom du Comité Régional, je lui souhaite donc plein succès dans cette activité.

Alors comme l'ont fait le 22 octobre les retraités de Midi-Pyrénées, et dans toute la France **GAGNONS ENSEMBLE LA RETRAITE QUE NOUS VOULONS ! ■**

5 novembre 1998

■ Decazeville : rassemblement pour l'action

A l'initiative de la CGT, depuis trois ans, les Unions locales CGT, CFDT, FSU, UNSA, FO, CFTC du bassin de Decazeville se sont rassemblées et agissent ensemble pour l'emploi dans le bassin.

volonté et une action forte de la population pour arrêter le déclin industriel et les pertes d'emplois, pour engager un nouveau développement.

En effet, les pertes d'emplois cumulées depuis la fermeture des mines et usines

vices publics, le tourisme, thermalisme) une véritable bataille s'est engagée pour défendre ses activités qui sont la base du développement actuel.

Et ce avec d'autant plus de force que des menaces de fermetures du commissariat, de services de l'hôpital, de la mine, de la centrale électrique pèsent sur le devenir du bassin. Leurs applications plongeraient des milliers de familles dans une situation encore plus dramatique !

C'est pourquoi dans le rassemblement et l'action engagée les populations réclament du gouvernement, des grands groupes publics et privés concernés, des décisions immédiates pour :

- ◆ Consolider les activités et les emplois existants
- ◆ Engager une véritable réindustrialisation du bassin
- ◆ Conforter et développer les services publics

Ainsi l'exigence de maintenir la mine et l'extraction du charbon, de pérenniser la centrale électrique ainsi que le développement et le maintien des services publics, grandit pour s'imposer à tous.

Cela crée une nouvelle donne, incontournable, qui est rendue possible par la construction de solidarités, et de convergences de luttes des mineurs, des personnels de l'hôpital... de la population, qu'a permis la démarche de rassemblement du l'UL CGT.

Poursuivre et conforter ce rassemblement est indispensable, il est porteur d'un autre avenir pour tous ! ■

Jean-Paul Boyer
Secrétaire général
UL Decazeville

Pour sauver l'hôpital de Decazeville

7.000 personnes dans la rue

La mobilisation a dépassé toutes les prévisions à Decazeville pour la sauvegarde de l'hôpital et en particulier de sa maternité directement menacée par les décrets du secrétaire d'Etat à la Santé, Bernard Kouchner.

7.000 manifestants ont envahi hier après-midi la place Decazes pour dire leur refus de voir disparaître « leur » hôpital mais aussi leur volonté de croire en l'avenir.

Mais le coup de théâtre est venu de l'ensemble des élus des sept cantons du Grand Bassin, de Capdenac à Marcellac en passant par Aubin, Decazeville, Montbazens, Conques et Rignac. Ils sont en effet montés en car à Rodez dès la fin de la manifestation pour remettre au préfet, Jean-Christian Cady, une motion annonçant leur démission pour le 1^{er} décembre si aucun signe positif ne venait de Paris.

Y. G.



7.000 manifestants et des élus solidaires pour défendre l'hôpital et sa maternité. - Photo « La Dépêche »

La Dépêche 19 oct. 98 1^{ère} page départementale

Répondant à leur appel, la population préoccupée de ce grave problème, se mobilise par des initiatives, manifestations, pétitions en 1996, 1997, 1998.

Une dynamique se développe et a permis la tenue d'un forum "48 heures pour l'emploi" en septembre 1998, auquel ont participé plus de 600 personnes, salarié-es, élu-es locaux, commerçants, partis politiques.

Le 18 octobre 1998, 7000 personnes manifestent à Decazeville pour défendre l'hôpital, sa maternité menacée de fermeture. Cette manifestation n'est ni un coup de colère, ni une réaction spontanée, mais une étape importante du rassemblement de la population, qui fera date dans le département comme dans la région. Elle marque une

siderurgiques, représentent 7500 emplois.

Classé pôle de reconversion, aucune politique de réindustrialisation ne s'est avérée efficace à ce jour.

Mais la volonté déterminée de vivre, de travailler dans le bassin rassemble les salarié-es, la population et constitue par elle-même un véritable force !

S'appuyant sur les atouts nombreux du bassin, le savoir-faire des hommes et des femmes dans le domaine industriel, la diversification et la maîtrise des activités industrielles dans de nombreuses filières (agro-alimentaire, le textile, la métallurgie, la mécanique, la chaudronnerie, l'exploitation du charbon, la production électrique, mais aussi les ser-

■ Le CESR : une assemblée pour nos luttes

Nouvellement élu au CESR, ma première réflexion a été de constater que cette institution était trop méconnue des salariés. De plus cet organisme est mal utilisé dans notre fonctionnement syndical.

Le Conseil Économique et Social Régional de Midi-Pyrénées est la deuxième assemblée régionale. Il est composé de socio-économiques (représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées, représentants des syndicats de salariés, représentants de la vie collective et associative).

Par sa composition, il apparaît comme le reflet et l'expression de la vie régionale dans sa diversité. Dans son rôle, il a l'obligation d'émettre un avis sur la préparation et l'exécution par la Région :

- ◆ du Plan national
- ◆ du projet de plan de la Région avec son bilan d'exécution,

- ◆ des documents budgétaires,
- ◆ des grands schémas concernant les domaines entrant dans les compétences de la Région (formation, aménagement du territoire, développement économique, ...).

Le CESR peut être saisi par le Président du Conseil Régional sur tout projet à caractère économique, social culturel.

Enfin, il peut, à l'occasion d'une auto-saisine émettre un avis sur toute question entrant dans les compétences de la région.

Par ses avis, le CESR concourt ainsi à la définition des politiques conduites et gérées par le Conseil Régional, il peut être pour les salariés un point d'appui dans les luttes revendicatives.

Dans cette assemblée, le groupe CGT est composé de treize membres issus de différents secteurs d'activité.

Aussi, avec le mandat qui leur a été confié, les élus CGT n'ont pas vocation, sur les thèmes abordés, d'être les seuls spécialistes du mouvement syndical au sein de cette institution

Il est important qu'avec la représentativité de la CGT dans les différentes commissions, nos structures syndicales (Région, Union départementale, Union locale, Section syndicale, ect..) se saisissent des questions abordées, afin d'aider à la réflexion et à la position du groupe dans les réunions du CESR.

Pour ce faire, il est indispensable d'organiser une coordination à partir des thèmes abordés au CESR avec les structures de notre syndicat. A mon avis, **le travail du groupe CGT au CESR doit être plus intégré dans l'activité syndicale afin d'être plus efficace au sein de cette assemblée.** ■

Maurice Guiche
Responsable groupe
CGT au CESR

temps forts

Élection

L'assemblée plénière tenue en septembre a procédé au renouvellement, à mi-mandat de trois ans, et comme le prévoit les textes, de son exécutif : Président, et bureau.

Un seul candidat briguaît les suffra-

ges de l'assemblée, Jean-Louis Chauzy, Président sortant. Il fut élu au premier tour avec 87 voix sur 102, le groupe CGT s'est abstenu dans son intervention, il demandait un fonctionnement plus démocratique, une meilleure prise en compte des situations faites aux salarié-es, aux populations.

Les progrès dans l'unité et des rapprochements entre toutes les organisations syndicales, composant le CESR, ont permis une meilleure

représentativité des organisations syndicales. dans les responsabilités et constituent une avancée importante.

En effet, la CGT obtient trois postes au bureau :

Jean Bonet-Monsonis est élu Vice-président, cheminot, UD Aveyron.

Maurice Guiche est élu membre du Bureau, EDF, UD Tarn-et-Garonne.

Yannick Le Quentrec, membre du Bureau, sociologue, UD Lot. ■

■ Contrat de plan Etat/Région 2000-2006, quels enjeux ?

Au troisième trimestre 1998 se sont ouverts les débats sur ce que l'on pourrait appeler les orientations stratégiques de l'Etat et de la Région dans le cadre des grands chantiers à mettre en œuvre.

- ◆ A l'échelle 2000/2006 pour les contractualisations Etat/Région
- ◆ A vision des vingt prochaines années pour la définition des schémas de services collectifs

L'ampleur des engagements financiers tant de l'Etat que de la Région est telle qu'elle doit interpeller fortement la CGT, à tous les échelons.

Pour mémoire, le contrat de plan 94/98, c'était 7 milliards de francs dont 2.9 milliards au titre de la Région soit :

- ◆ Un budget annuel régional
- ◆ 50 % du budget d'investissement régional.

A cela, s'ajoute les fonds structurels européens qui, pour la période en cours, s'élèvent à 3 milliards de francs.

Comme on peut le voir, la mise en œuvre des actions qui seront contractualisées pèsera fortement sur le mandat de législature du Conseil régional, et portera en germe la configuration

de Midi-Pyrénées à l'horizon 2006. Les six schémas collectifs de services sont en quelque sorte l'épine dorsale de l'intervention de l'Etat en région pour l'aménagement du territoire en l'absence d'un schéma national.

Politique sanitaire, culturelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des techniques de l'information et de la communication, des transports de personnes et des marchandises, de l'énergie, des espaces naturels et ruraux.

- Fonds structurels européens "Agenda 2000"
- Schéma régional d'aménagement du territoire
- Schémas collectifs de services
- ➤ Quelle intervention des salariés, des usagers, des populations ?

Toutes ces politiques sont bien dans le champ de l'intervention syndicale et structurent fortement le territoire au travers des services publics qui en découlent.

Quelles interventions, quelles propositions, et comment ?

Trois interrogations et réponses à appréhender dans nos organisations.

Certes, nous ne partons pas de rien. Les luttes, comme à Decazeville et Muret pour la défense des hôpitaux de proximité, à Tarbes et Toulouse, pour maintenir

l'emploi à Giat Industries, des chemins de fer pour développer les services ferroviaires voyageurs et fret, des mineurs et des salariés EDF pour une politique énergétique diversifiée, et s'appuyant sur nos ressources et compétences nationales, toutes ces luttes diverses et multiples sont autant de points d'appui pour se faire entendre.

Mais au-delà, ne faut-il pas aussi faire émerger des propositions concrètes à soumettre au débat, à faire exprimer par les salariés, usagers, population,

afin qu'elles s'imposent dans les choix et orientations arrêtées par l'Etat et la Région ?

Des tribunes nous sont ouvertes pour ce faire :

- ◆ Etats généraux de santé
- ◆ Consultations locales du Conseil Economique et Social
- ◆ Consultations départementales et thématiques du Conseil régional
- ◆ Avis du Conseil Economique et Social sur tous ces thèmes dans les mois à venir

Rien ne serait plus dangereux que de rester sur une attitude de constat et de condamnation... ■

Jean Bonet-Monsonis
Conseiller CGT au CESR



■ CESR : Assemblée plénière 26 octobre 98

Le CESR a donc émis un premier avis sur "la mise en œuvre des politiques contractuelles et partenariales" Conseil régional qui préfigurent des grandes orientations du prochain contrat de plan Etat/Région.

Le groupe CGT s'est abstenu sur cet avis, il a notamment déclaré :

(EXTRAITS)

"Ce qu'attendent les populations, c'est bien une politique économique et sociale réorientée vers le développement humain, s'appuyant sur les potentialités existantes, et permettant de travailler, vivre et décider au pays.

Pour illustrer ce propos, quelques exemples.

La population du bassin de Decazeville est fortement mobilisée pour le maintien de l'hôpital et de sa maternité, la pérennisation au moins pour dix ans de l'extraction minière et de la centrale du Penchot, la réindustrialisation du bassin.

La population de Tarbes demande le maintien de Giat Industries et son développement.

Les Tarnais, dans le cadre d'une politique énergétique diversifiée, demandent la construction d'une centrale thermique dite "à lit fluidisé" alimentée par l'exploitation charbonnière de Carmaux.

De partout monte l'exigence de maintien des services publics fortement humanisés, indispensables pour le maintien d'une vie sociale et économique sur l'ensemble du territoire régional, qu'il s'agisse de la Poste, de l'école, de la gare, du district EDF, ou l'Équipement, du commissariat, de l'hôpital, de relations ferroviaires, etc. Les lycéens sont fortement mobilisés

pour obtenir des moyens en locaux, en enseignants, et personnels de service, en matériel .../...

Sur ces quelques exemples, la majorité régionale doit se positionner rapidement et intervenir publiquement auprès du gouvernement pour que cesse l'orientation persistante de casse des services publics et d'atteintes aux libertés perpétrées en leur sein par leur direction.

De même, dans le cadre de la remise à plat du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire, le Conseil régional ne doit-il pas se démarquer des orientations tendant à la remise en cause des hôpitaux de proximité et condamner les décrets de M. Kouchner sur la disparition de 91 maternités dont quatre en Midi-Pyrénées ?

Concernant l'emploi, l'on ne peut se satisfaire de l'orientation politique consistant seulement à conforter le dialogue entre les grands groupes industriels et le tissu PME.

Le niveau des fonds publics injectés dans les entreprises (160 milliards d'aide en terme d'aide à l'emploi sur le plan national, 1,9 milliard de francs d'aide aux grands groupes sur le plan régional pour l'innovation et le transfert de technologie, 115 millions pour les PME/PMI) devrait amener le Conseil régional à une plus grande fermeté politique en terme de retour social sur le plan régional notamment pour la localisation des emplois et leur développement.

Dans le même état d'esprit, ne convient-il pas de s'appuyer sur la capacité politique d'agir au travers des leviers que constitue le secteur nationalisé ? Le CESR en son temps s'est élevé contre la privatisation programmée de l'Aérospatiale.

Naturellement, dans le cadre de la préparation du contrat de plan et notamment des schémas des services collectifs, il faut que le Conseil régional fasse prendre en compte les retards accumulés.

C'est notamment le cas des transports ferroviaires qui ne peuvent se satisfaire d'une simple mise à niveau sur des infrastructures centenaires.

La pérennité du réseau parcouru par les TER passe par un effort aussi important que celui réalisé sur le réseau routier dans le cadre du contrat de plan 1994/1998.

Le schéma de l'énergie devrait traduire la volonté du Conseil régional de maintenir le service public assuré pleinement par EDF et rejeter la transposition de la directive européenne visant à casser celui-ci.

Au-delà de ses prises de position fortes et nécessaires pour répondre à l'attente immédiate des populations et des salariés, les orientations politiques mises en avant dans le document du Conseil régional semblent aller dans le bon sens sous réserve de la connaissance de leur traduction pratique". ■

Jean Bonet-Monsonis
Conseiller CGT au CESR

■ CESR : consultations décentralisées !!!

Le CESR prépare le prochain contrat Etat/Région, il contribue ainsi à son élaboration alors que son rôle est d'émettre un avis.

120 personnes participent au pique-nique revendicatif à l'appel de l'UD des Hautes-Pyrénées, le 18 septembre, pour défendre l'emploi.



De quelle façon ?

Il souhaite rencontrer sur le terrain les principaux animateurs de la vie économique et sociale.

L'objectif est de connaître et faire exprimer les aspirations des populations pour qu'elles soient prises en compte par l'Etat et la Région.

Cette initiative qui n'est pas nouvelle, louable en soi, devrait permettre, selon la CGT, d'évaluer l'impact des politiques régionales, et du précédent contrat de plan. Faire en quelque

sorte, un bilan permettant de corriger et de réorienter les choix pris.

Loin de cela, le CESR s'engage dans un processus, certes d'écoute des intéressés, mais dont l'objectif essentiel et de faire discuter, connaître les propositions qu'il fait en matière d'a-

ménagement et de développement régional.

Le Comité régional et les Unions départementales concernées et sollicitées ont décidé d'investir ces rencontres, non pas dans le cadre d'un consensus général, mais bien porteurs d'exigences de choix politiques qui rompent avec les logiques successives. Ainsi le 18 septembre 1998 à Tarbes, plus de 120 personnes lors d'un pique-nique revendicatif à l'appel de l'UD des Hautes-Pyrénées, ont exprimé leur volonté de défendre l'emploi, les atouts du département, les savoir-faire des hommes et des femmes. Il en est de même dans le Lot, ou dans le Tarn.

C'est la contribution active et de lutte qu'entend porter le Comité régional CGT Midi-Pyrénées, dans le cadre de cette consultation-vérité. ■

Martine Bernard
Secrétaire régionale
CGT Midi-Pyrénées

Calendrier des consultations locales

Vendredi 18 septembre 1998

Lundi 12 octobre 1998

Vendredi 30 octobre 1998

Lundi 9 novembre 1998

Lundi 23 novembre 1998

Lundi 14 décembre 1998

Lundi 11 janvier 1999

Vendredi 29 janvier 1999

Vendredi 26 février 1999

Tarbes

Millau

Cahors

Albi

St Girons/St Gaudens

Montauban

Figeac

Rodez

Toulouse

■ RTT 35 heures : créer des emplois, c'est possible !!!

L'actualité sur les négociations sur la RTT 35 heures, suscite de nombreuses interrogations, parmi les salarié-es, les militant-es.

Dans sa réunion d'octobre, le Comité régional a débattu de l'impérative nécessité de déployer en grand notre démarche revendicative avec lucidité et conviction, afin que la loi constitue un progrès considérable pour les salarié-es.

Plusieurs accords dans la région sont signés par la CGT dans les entreprises et touchent notamment les PME.

Conseil régional

Sous le titre Innovations pour l'emploi et la réduction du temps de travail, le Conseil régional Midi-Pyrénées a décidé d'engager une action vers les petites entreprises afin de les aider à mettre en place la réduction du temps de travail.

Après consultations des organisations syndicales et patronales, des institutionnels, cette action revêtira la forme d'une convention signée entre l'état et région.

La région propose, la création d'un fonds de l'innovation pour l'emploi de 60 MF sur trois ans dont 20 MF en 1998.

La mission de ce fonds

◆ "financer le soutien à l'aide au conseil et à l'ingénierie de projet "concernant les innovations à l'emploi des entreprises de moins de 50 salariés".

Par ailleurs, les entreprises de moins de

Dans le Gers

◆ Au laboratoire de prothèses dentaires Stad à Auch, l'effectif de l'entreprise est de 9 salariés.

RTT : passage à 32 heures, réduction hebdomadaire sans perte de salaire. Création de 2 emplois dont le salaire est basé sur 39 heures.

◆ A Gascoges (comptables) à Pavie, effectif de l'entreprise : 23 salariés.

RTT : passage à 35 heures, hebdomadaire, sauf trois mois dans l'année, au moment des bilans. Sans perte de salaire, maintien de tous les avantages acquis. Création de 3 emplois $\frac{1}{2}$, salaire basé sur 39 heures. ■

Dans la Haute-Garonne

◆ Imprimerie Laborie à Toulouse, effectif de l'entreprise 62 salariés.

RTT : passage à 33 heures (-15 % de RTT), sans perte de salaire, création de 9 emplois dont le salaire est basé sur 39 heures. ■

Dans le Tarn

◆ A l'entreprise "Get Informatique", dans le cadre d'un mandatement, il y a eu une RTT à 35 heures, avec la création de trois emplois, sans perte de salaire, sans flexibilité ni annualisation. ■

20 salariés bénéficieront d'une aide à la création d'emploi résultant de ces innovations de 20 000 F par emploi créé, versés sur trois ans.

◆ Accompagner le processus de mise en œuvre des 35 heures...

Le fond créé interviendrait également pour accompagner la mise en œuvre des 35 heures lorsqu'elle résultera d'actions innovantes.

D'autre part, le Conseil régional propose d'agir dans le cadre de la formation liée à la réduction du travail, et l'accompagnement du processus de négociation de la RTT, par la sensibilisation, la capitalisation des expériences, l'appui conseil. Il propose de créer un observatoire régional de la négociation.

Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées lors des deux rencontres, a émis des réserves quant au processus mis en œuvre en soulignant l'idée que

nous n'étions pas opposés à une démarche des pouvoirs publics mais qui devait s'inscrire dans le rôle dévolu à chacun.

Or, les propositions faites apparaissent manifestement comme une tentative de piloter la négociation sur la RTT, ce n'est pas le rôle du Conseil régional. Ce n'est pas la manière de voir de la CGT, les négociateurs doivent pouvoir jouer leur rôle et avoir les outils et moyens nécessaires pour cela.

Enfin, les solutions proposées, aides directes à la création d'emploi, ressemblent aux mêmes solutions proposées antérieurement. Elles posent l'usage de l'argent public, de son contrôle, pour quelle efficacité... ■

POUR EN SAVOIR PLUS VOIR DOSSIER DANS VOTRE UD.

■ L'action des lycéens et ses acquis ! Quelle étape ?

- 80 "équivalent-poste" de professeurs (maîtres auxiliaires, contractuels ?) pour les remplacements
- 15 à 20 "équivalents-poste" en dédoublement des groupes de langue anglais/espagnol
- Un recrutement "significatif" de lecteurs (en langues)
- 101 surveillants
- 293 emploi-jeunes

Et l'enveloppe sur quatre ans des prêts à taux zéro issue des quatre milliards annoncés par le ministre serait de 100 millions. Les lycéens ont pris leur présent et leur avenir en charge et un mois d'action unie a mis à mal les déclarations du ministre sur une "rentrée satisfaisante".

De plus, s'ils ont pris acte de ces acquis comme une première réponse, ils n'ont pas manqué de souligner les aspects négatifs et le fait qu'ils ne répondent pas à l'essentiel de leurs revendications :

- Les équivalent-emploi ne sont pas statutaires alors que des créations massives sont nécessaires (pour les surveillants, ce sont 32 postes qui avaient été supprimés par le rectorat à la rentrée)
- Absence de dispositif de suivi pour la mise en place de ces mesures
- Limite des fonds et de leur nature (prêts, souvent inférieurs à 10 % des engagements propres des régions)

Enfin, en Midi-Pyrénées, la question de l'allègement des programmes n'était pas prioritaire pour les lycéens (c'est dans les matières scientifiques

où les déficits d'enseignants sont les plus grands, -maths, physique, sciences et vie de la terre- que les allègements ont été annoncés, ce qui tend à prouver le caractère démagogique et dangereux de la décision).

En août 1998, après les conclusions du rapport Meirieu, nous exprimions, "Si le rapport Meirieu avait rencontré



nombre de nos préoccupations et de nos réflexions, il impliquait la mise en œuvre de moyens matériels et humains ambitieux. Or, les onze principes retenus par le Ministre C. Allègre, sans consultation de l'Assemblée nationale et des organisations syndicales, dénaturent les propositions avancées. Les exemples donnés de ce que doivent acquiescer tous les

lycéens accèdent à l'idée d'un "minimum scolaire".

Aujourd'hui, dans les conditions nouvelles créées, les lycéens envisagent de nouvelles formes d'action rassemblant lycéens, étudiants, maîtres auxiliaires, enseignants.

Comme en septembre, la CGT aura donc sa solidarité à apporter toutes ces initiatives et sa place à prendre

pour que ces exigences fortes de transformations soient concrétisées dans l'action. ■

Jean-François Le Borgne

46° Congrès

Le 9 décembre 1998, journée nationale de débats entre les syndiqués et les dirigeants CGT

Nous sommes dans la phase active de préparation du 46° congrès, cinq congrès d'UD vont se tenir d'ici la fin de l'année avec des modifications importantes à la direction de quatre d'entre elles. Nous y reviendrons de manière plus large dans le prochain Bulletin régional.

Chacun-e doit être en possession du projet de document d'orientation et a pu prendre connaissance de son contenu ! De nombreuses questions interpellent, l'une d'elles est au centre de la préparation de ce congrès : la place du syndiqué dans notre organisation... Si nous voulons qu'elle soit au centre de la démarche que nous préconisons, nous avons besoin que le congrès soit réellement le congrès des syndiqués CGT.

Dans cet esprit, le débat des syndiqués doit être dans la période notre préoccupation majeure.

Pour donner une impulsion et une dynamique forte à ce qui est déjà engagé, la Confédération organise une journée nationale de débats entre les syndiqués, les dirigeants CGT, retransmis par vidéo-conférence dans seize villes principales dont Toulouse. Cette retransmission, si les moyens techniques de permettent, sera relayée dans les principales villes des départements de notre région.

Cette journée du 9 décembre 1998 doit être l'occasion de multiples débats, rencontres, avec les syndiqués le matin, d'où peuvent surgir les questions, interpellations, que l'on pourra adresser par fax pour la vidéo-conférence.

Louis Viannet, Bernard Thibault seront sur le plateau central pour débattre avec les syndiqués !

C'est sous la forme d'une initiative de débat organisé par la DRASS sur le thème "SROSS deuxième génération"* qu'aura lieu la première étape des états généraux de la santé en Midi-Pyrénées, le 9 décembre 1998

Avec les personnels de santé, les assurés, les usagers de santé, à l'appel de la coordination régionale de santé, exprimeront leurs exigences au cours d'un rassemblement qui aura lieu à 9 décembre 1998 devant le Palais des congrès.

* Schéma Régional d'Organisation Sociale

Libertés

L'appel engagé par Sébastien Cruz, Claude Seguela, militants d'EDF Ariège, victimes d'une décision de justice scandaleuse sera examiné le 16 décembre 1998, par la Cour d'appel de Toulouse. Ce sera l'occasion de donner suite à l'action engagée le 26 septembre à Foix.

Auch : 70 militants se sont rassemblés le 6 novembre 1998 pour soutenir trois jeunes femmes de Milady, candidates CGT aux élections de délégué du personnel, convoquées par la direction pour un entretien préalable à leur licenciement.

Le Comité régional CGT a saisi et demandé audience au préfet sur toutes les situations d'atteintes aux libertés visant les militant-es CGT de la région.

UNE COLLECTION
ATTENDUE, DIFFÉRENTE,
AGRÉABLE À LIRE ET
BELLE À REGARDER,
VIVANTE, MODERNE
TOURNÉE VERS L'AVENIR



Les Editions France Progrès
&
les Editions France Découvertes,
En collaboration avec l'Institut CGT d'Histoire Sociale
présentent :

Images et mouvements du siècle, chronique sociale



Un panorama des luttes et mouvements sociaux qui ont animé le 20^e siècle, de la naissance du syndicalisme à la condition des femmes, des grandes grèves aux luttes anti-coloniales, en passant par les guerres, le Front populaire, les huit heures, les mutuelles, tous les thèmes, toutes les grandes batailles menées par les hommes et les femmes de notre pays y sont évoqués.

Trois volumes où la proportion de textes/images est en faveur de l'illustration format 230 x 308 à la française.

Pagination : 384 pages.

Un coffret d'environ 80 documents en fac-similés.

Je suis intéressé-e par cet ouvrage, je souhaite, sans engagement recevoir de ma part, recevoir une documentation

Bon à retourner à France Progrès Diffusion
8. Place de l'Eglise - 94204 IVRY Cedex

